



CARTE 12 – 2020 : Extension de la zone de responsabilité turque revendiquée en matière de recherche et de sauvetage

En **octobre 2020**, la Turquie adopte un nouveau règlement sur la recherche et le sauvetage, qui étend sa zone de compétence revendiquée, principalement en Méditerranée orientale, pour qu'elle coïncide avec les limites de la « Patrie bleue ».